

Approche européenne du travail des seniors

Ajouter quelques éléments au débat

Jean-Loup Wannepain, *EUROGIP*



D'un point de vue médical les principales capacités fonctionnelles et physiologiques déclinent dès 60 ans

Plus longue est la vie professionnelle, plus la promotion de la santé au travail s'impose – tôt dans cette vie



Objectif de l'Union : atteindre un taux d'emploi de 50 % pour les travailleurs de 55 à 64 ans d'ici à 2010

EU15 : 38 % en 1999 ; 42,5 % en 2004
France : < 30 % en 1999 ; 37,3 % en 2004

→ D'où la question : comment allier le vieillissement à une vie professionnelle plus longue ?

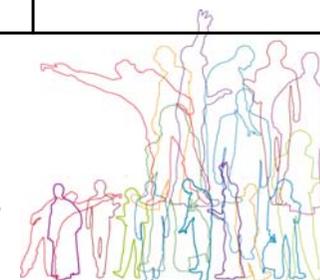
Plus particulièrement dans le BTP !



Taux d'incidence des accidents du travail mortels – 2001 - EU-15

	<i>Groupes d'age</i>				
	<i>18-24</i>	<i>25-34</i>	<i>35-44</i>	<i>45-54</i>	<i>55-64</i>
<i>Taux d'incidence pour les AT mortels – Total des 9 NACE</i>	2.6	3.2	3.7	5.0	7.4
<i>Nace construction</i>	7.0	8.9	9.6	12.6	16.3

Source : EUROSTAT



CTN Bâtiment et travaux publics (2004 – AT - France)

Nombre de salariés

1 328 025

Indice de fréquence

89,84

Nombre d'accidents avec
arrêt

118 913

Taux de fréquence

55,29

Nombre d'accidents avec
IP (hors décès)

10 394

Taux de gravité

3,14

Nombre de décès

172

Indice de gravité

55,61

Nombre de journées
perdues par I.T.

6 769 756

Source CNAMTS

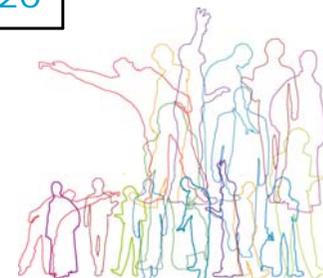


Principales données AT du bâtiment et travaux publics

- Répartition selon l'âge de la victime

		Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents avec IP	Nombre de décès	Nombre de journées
1	Non précisé	0	0	0	0
2	Moins de 20 ans	12 092	275	3	262 656
3	De 20 à 24 ans	18 139	570	16	554 687
4	De 25 à 29 ans	14 488	720	10	619 881
5	De 30 à 34 ans	16 156	1 190	12	825 046
6	De 35 à 39 ans	15 951	1 432	15	948 014
7	De 40 à 49 ans	24 596	3 020	56	1 825 110
8	De 50 à 59 ans	16 369	3 024	55	1 628 723
9	De 60 à 64 ans	865	155	2	94 719
10	65 ans et plus	257	8	3	10 920

Source CNAMTS



Principaux résultats de l'enquête SHARE

- SHARE : Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe – Enquête sur la Santé, le Vieillissement et la retraite en Europe,
- 22 000 personnes âgées de 50 ans et plus dans 9 pays de l'Union et la Suisse,
- Étude proposant d'analyser les corrélations entre pénibilité au travail et état de santé des 50 ans et plus ayant un emploi,
- Coordonnée en France par l'INSEE et l'IRDES (Institut de recherche et documentation en économie de la santé).



Principaux résultats de l'enquête SHARE

- Pour l'IRDES, SHARE permet d'aborder la pénibilité du travail sous trois angles :
 - demande psychologique : notions de pénibilité physique perçue et de pression psychologique due à une forte charge de travail,
 - latitude décisionnelle : permettant de décider de la conduite de son travail et de développer de nouvelles compétences,
 - récompense : salaire, perspective d'avancement, progression personnelle et reconnaissance.



Principaux résultats de l'enquête SHARE

- Un niveau de demande psychologique peu élevé, une latitude décisionnelle forte et un niveau de récompense important ont un effet protecteur sur l'état de santé des seniors,
- Les déséquilibres entre la demande psychologique et la latitude décisionnelle ainsi qu'entre demande et récompense ont des effets négatifs,
- Le soutien au travail et la sécurité de l'emploi sont des facteurs positifs,
- Préserver la santé des seniors et favoriser leur emploi suppose la prévention des risques organisationnels.



Principaux résultats de l'enquête SHARE

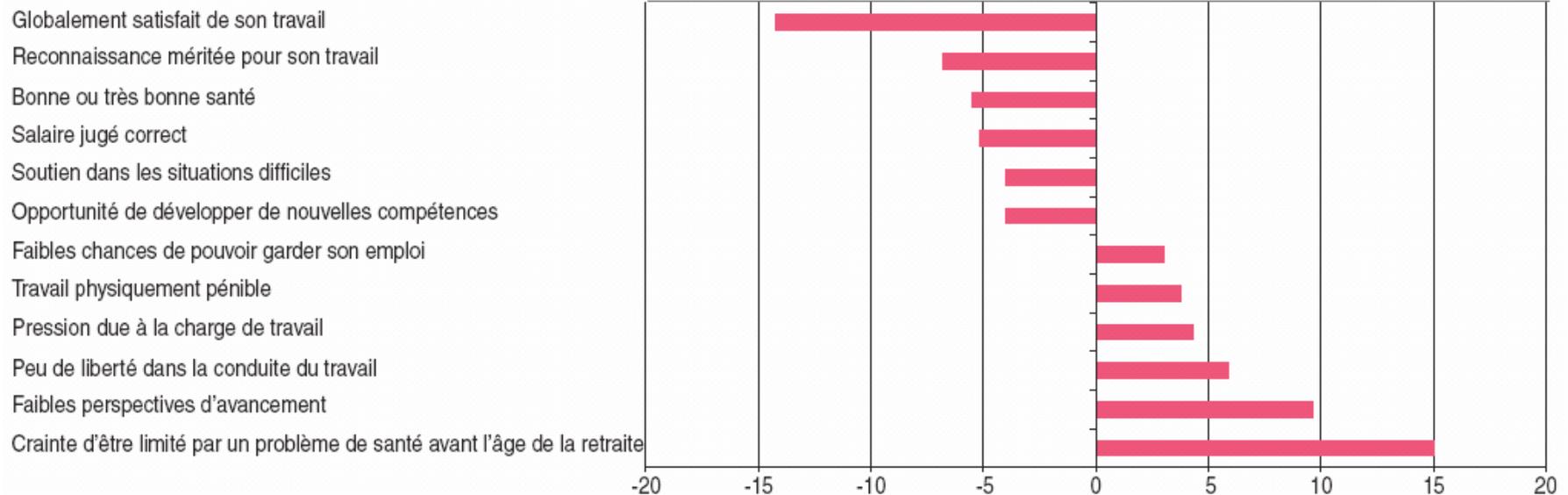
- L'âge –le désir– de la retraite est conditionné par de bonnes conditions de travail
- Se déclarer en bonne ou très bonne santé, se déclarer satisfait de son travail diminue la probabilité de vouloir partir au plus vite
- Et inversement...
- La qualité de l'emploi est fortement associée au bien-être et sa mauvaise qualité va de pair avec la dépression et la mauvaise santé



Principaux résultats de l'enquête

SHARE — source INSEE

① Effet du jugement porté sur son travail et son état de santé sur la probabilité de vouloir partir en retraite au plus tôt



Lecture : se déclarer globalement satisfait de son travail fait baisser de 14,2 points la probabilité de vouloir partir en retraite au plus tôt. Tous les effets reportés sur ce graphique sont significatifs au seuil de 5 %, sauf pour la variable « faibles chances de pouvoir garder son emploi jusqu'à l'âge de la retraite ». Les effets sont estimés sur l'ensemble des dix pays couverts, avec contrôle des effets de l'âge, du genre, du pays et des caractéristiques de l'emploi.

Source : Enquête Share



Si la part de la vie professionnelle durant la vie doit être plus longue, les conditions de travail doivent impérativement évoluer



Pour ce faire : 4 axes

- 2 classiques en matière de santé et de sécurité au travail
 - Aménagement du poste de travail et de l'environnement de travail
 - Aménagement de l'organisation du travail
- 2 plus généraux les renforçant
 - Bien-être des seniors
 - Promotion d'un mode de vie sain



Axe 1 : Aménagement du poste de travail et de l'environnement du travail

- Tenir compte des effets du vieillissement sur les capacités fonctionnelles et cognitives du travailleur,
- Tenir compte des contraintes physiques résultant de l'environnement du travail ; réduire l'exposition aux contraintes
- Tenir compte des postures de travail : travail répétitif, port de charges
- Ergonomie du poste de travail



Axe 2 : Aménagement de l'organisation du travail

- Horaires de travail flexibles,
- Temps partiel
- Rotation du personnel : réserver aux seniors les travaux demandant plus de précision/moins d'efforts physiques
- Limiter la longueur des journées de travail



Axe 3 : De la santé et sécurité au travail au bien-être au travail

- Par des mesures qui donnent plus de poids aux « ressources humaines » : la formation tout au long de la vie - Mobilité interne verticale et horizontale
- Valoriser l'expérience des seniors, reconnaître l'intérêt du travail accompli
- Favoriser les relations entre générations : tutorat, équipe mixte



Axe 4 : Promotion d'un mode de vie sain

De la santé et la sécurité au travail à la santé en général en complétant la prévention des risques professionnels par d'autres notions telles que l'hygiène de vie, l'alimentation équilibrée, tabagisme, abus d'alcool, sport, etc.



Aller vers une meilleure qualité de vie au travail pour TOUS les travailleurs



Je vous remercie de votre
attention

